



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Mail : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Ecoles

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.45.76		
Mardi	16h45/17h45	19h15/20h45 avec animateur
Mercredi		14h/18h30
Vendredi	16h45/17h45	
Samedi		10h/12h

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.96.25.40.03

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours férié.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

24/09 : Loto – Comité des Fêtes.

02/10 : Repas du CCAS.

07/10 : Accueil des nouveaux arrivants en Mairie -19 h.

08/10 : Potée de l'école Notre Dame de Lourdes.

15, 16 & 22/10 : Théâtre Lever de rideau.

16/10 : Randonnée du Sentier des Loups.



BULLETIN MUNICIPAL

N° 20

Du 23 septembre au 6 octobre 2011

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 7 septembre 2011

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET – TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL – MM. MOY – JAN – JEHAN – GETAIN – LE CORRE – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN – Mmes BOISHARDY – CHOUPEAUX – MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Secrétaire de séance : M. LE TINNIER

Le compte rendu de la réunion du 22 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

SALLE DES SPORTS

1°) – Point sur l'avancement des travaux : Ceux-ci ont débuté comme prévu le 1^{er} juillet et le planning d'exécution est respecté.

2°) – Point sur le financement des travaux : Monsieur Le Maire fait un point financier :

Coût des travaux : 1 147 346.54 € TTC (959 319.81 € HT)

dont maîtrise d'œuvre : 106 201.09 € ; travaux : 1 037 001.02 € ; divers : 4 144.43 €

Subventions déjà accordées

Dotation de Développement Rural 74 225 €

CNDS (accessibilité) 70 000 €

Réserve parlementaire 40 000 €

Contrat de Territoire 58 648 €

Total 242 873 € soit 25.31 % du coût HT des travaux

Demandes en cours

CNDS (travaux) 137 805 € soit 14.36 % du coût HT des travaux

ADEME et Comité National Handisports

3°) – Devis ERDF

3.1 – Modification du raccordement électrique : Le coût pour la modification du raccordement sans extension de réseau est de 1 558.91 € TTC.

3.2 – Raccordement pour l'installation de production photovoltaïque : Le coût de ce raccordement est de 1 414.69 € TTC.

AMENAGEMENT PAYSAGER « Rue de la Poste » :

Un projet d'aménagement paysager va être réalisé « Rue de la Poste » entre l'entrée du Foyer « Roger JOUAN » et l'oratoire, sur environ 60 ml. Ces travaux allieront harmonieusement la pierre (construction de murets avec bancs intégrés) et le bois avec des traverses en azobé (posées verticalement et horizontalement). Des plantations seront réalisées ultérieurement. Le coût des matériaux est estimé à 3 000 € TTC. La pose sera effectuée en régie par les agents des services techniques.

ECHANGE DE TERRAIN : Un échange de terrain, en limite du Hameau de la Rode, va être réalisé entre Monsieur et Madame GUIDEC André et la commune. Cet échange se fera sans soulte mais avec prise en charge des frais de notaire et de bornage par la commune.

HAMEAU DE LA RODE : Le Conseil Municipal approuve le plan de composition ainsi que le cahier des charges et le règlement de ce lotissement.

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : Monsieur Le Maire présente le projet de réforme des collectivités territoriales proposé par Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor. Il fait part des discussions déjà engagées au sein de la CIDERAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité propose d'accepter toutes les communes ou communautés de communes qui souhaitent intégrer la CIDERAL mais sans compétence supplémentaire (notamment scolaire).

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE : La loi du 7 décembre 2010 a modifié le régime des taxes communale et départementale sur la consommation finale d'électricité. Ces taxes sont calculées d'après un barème établi par mégawatheure en fonction des caractéristiques des abonnements souscrits. La commune ayant délégué la compétence « électricité » au Syndicat Départemental d'Electricité, c'est ce dernier qui perçoit la taxe sur la consommation finale d'électricité.

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI : Les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi de Mme FRIN Laëtitia et de Mme PRISE Annie vont être renouvelés pour 6 mois sur une base respective de 25 H/semaine et 28 H/semaine. L'Etat prend en charge à hauteur de 70 % le salaire et les charges patronales à raison de 20 H/semaine. Un appel à candidatures va être lancé pour le recrutement d'un autre agent en CAE (20 H/semaine).

DEPART A LA RETRAITE D'UN ENSEIGNANT DE L'ECOLE PUBLIQUE : Le Conseil Municipal décide de participer à l'achat d'un cadeau à l'occasion du départ en retraite de tout enseignant de l'école publique qui a exercé au moins pendant 10 ans à LA MOTTE. La participation sera calculée sur la base de 10 € par année d'ancienneté.

ADMISSIONS EN NON VALEUR : Le Conseil Municipal prononce l'admission en non valeur des titres qui n'ont pu être recouverts par la Trésorerie de Loudéac pour un montant de 538.21 €.

PLAN EUROPEEN D'AIDE AUX PLUS DEMUNIS : La Cour Européenne de Justice a demandé le 13 avril 2011 à l'Union Européenne de limiter le Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD).

Ce plan d'aide permet aux associations caritatives qui en bénéficient de distribuer des denrées alimentaires à ceux de nos concitoyens qui vivent dans la misère.

Dans les Côtes d'Armor, ce Plan d'Aide représente 60 % des denrées distribuées, soit 693 700 repas par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- renouvelle son soutien à toutes les associations caritatives qui agissent sur le terrain au bénéfice des plus démunis.
- affirme son inquiétude face aux menaces qui pèsent sur ce Plan Européen d'Aide aux plus Démunis.
- demande au Ministre de l'Agriculture de faire tout ce qui est nécessaire pour que, dans le cadre de la Politique Agricole Commune dont dépend ce plan, une solution durable soit trouvée afin que l'Union Européenne puisse continuer l'action des associations caritatives dans des conditions qui permettront de garantir la sécurité alimentaire des 500 millions d'européens et plus particulièrement des plus démunis d'entre eux.

QUESTIONS DIVERSES :

1°) – Repas du CCAS : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus sera servi à la salle ATHENA le dimanche 2 octobre à partir 12 H 30.

2°) – Accueil des nouveaux mottérioux : L'accueil des nouveaux mottérioux se fera le vendredi 7 octobre à 19 H en mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CO-VOITURAGE LA MOTTE – LOUDEAC : De nombreuses personnes pratiquent diverses activités à l'extérieur de la commune.

Il serait possible de se regrouper pour le transport. La mairie peut constituer une liste d'intéressés qui sera consultable par tous. Inscriptions par téléphone ☎ 02.96.25.40.03 ou de préférence par mail :

mairielamotte22@orange.fr



SALON DES COLLECTIVITES DES CÔTES D'ARMOR : A l'occasion du 2^{ème} salon des collectivités des Côtes d'Armor, l'AMF organise des ateliers grand public ouverts à tous intitulé :

Qu'est ce qu'un conseil municipal ?

Qu'est ce qu'un conseil communautaire ?

Rendez-vous le **samedi 8 octobre 2011 de 14 h à 16 h** à l'espace Equinoxe de Saint Briec.

INFORMATIONS MUNICIPALES

MENUS DE LA CANTINE SCOLAIRE : Lundi 26 septembre : Macédoine en salade, sauté de veau, céréales gourmandes, **yaourt bio** – Mardi 27 septembre : Salade verte, bœuf braisé (bœuf d'origine française), petits pois/carottes/pommes de terre, fromage, fruit – Jeudi 29 septembre : **Carottes et pommes râpées**, rôti de dindonneau, haricots panachés, glace – Vendredi 30 septembre : Rillettes, filet de colin brunoise de légumes, **riz thai**, fromage de chèvre, entremets. Lundi 3 octobre : **Salade de betteraves**, escalope de poulet à l'estragon, papillons, fromage, fruits – Mardi 4 octobre : Terrine de poisson, steak haché, gratin dauphinois, petits suisses – Jeudi 6 octobre : Tomate/maquereaux, sauté de lapin, **purée de légumes bios**, compote/gâteaux secs – Vendredi 7 octobre : Cervelas/riz, lasagnes bolognaise, salade verte, fromage blanc fermier (**Produits bios**).



CAP SPORT : En raison des travaux de la Salle Omnisports, les activités se dérouleront à la Salle ATHENA. Il reste quelques places.

- ☞ GS – CP : **le mercredi** de 11 h à 12 h sauf le cycle 1 qui aura lieu de 14 h à 15 h.
- ☞ CE – CM : **le mercredi** à partir de 13 h 30 (selon le nombre d'inscrits) sauf le cycle 1 qui aura lieu à partir de 10 h 30. Inscription et renseignements en mairie. Tarif annuel : 27 €.

FOYER ROGER JOUAN : Veuillez prendre note dès à présent du nouveau numéro de téléphone/fax du Foyer Roger Jouan. ☎ 02.56.41.35.00. Fax 02.56.41.35.50.

REPAS DU CCAS : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées d'au moins 70 ans aura lieu le dimanche 2 octobre. Vous devez retirer votre carte d'invitation, en Mairie, le plus rapidement possible et avant le 24 septembre. Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 20 €. Comme l'an passé, seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, à condition de se faire inscrire en Mairie avant le 24 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MOTTÉRIEUX : Une manifestation de sympathie à l'intention des nouveaux résidents est organisée le **vendredi 07 octobre 2011** à partir de 19 h à la salle de la mairie. Si vous êtes arrivés dans la commune depuis un an, vous y êtes cordialement conviés. Des invitations vont être envoyées ; toutefois, par manque d'informations, des omissions sont possibles. Nous nous excusons auprès de ces personnes et comptons vivement sur leur présence.



BIBLIOTHÈQUE : Venez découvrir les nouveaux romans adultes, les mangas, les albums et les revues pour enfants.

La bibliothèque possède un fonds de plus de 3 400 livres dans des domaines variés. L'abonnement annuel de 2 € vous permet d'emprunter revues, livres, CD, DVD, CRrom.

LES BÉBÉS LECTEURS ont lieu le 4^{ème} mercredi du mois à partir de 9 h 45 ; la prochaine séance à LA MOTTE est programmée **le mercredi 28 Septembre**.

AIDE AUX DEVOIRS ET À LA RÉDACTION DE DOCUMENTS :



Des bénévoles de la bibliothèque vous proposent un nouveau service à la demande : aide au travail scolaire pour **les élèves en difficulté ; aide à la rédaction de rapport de stage...** **Le mercredi entre 16 h et 18 h, sur inscription** aux heures d'ouverture de la bibliothèque. ☎ 02.96.25.45.76.

CYBERCOMMUNE : Les cours ont repris, l'espace cybercommune vous offre :

- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication
- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs
- ... et tout cela est **GRATUIT**



DON AU CCAS : La quête effectuée au profit du C.C.A.S., à l'occasion du mariage de Monsieur GALERNE Mickaël et Mademoiselle CHAUVEL Sabrina a rapporté la somme de 55,80 €.

Les membres du C.C.A.S. remercient vivement les généreux donateurs et présentent tous leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

PETITES ANNONCES

À VENDRE : 🐾 Bois chauffage chêne en 50 ou en 25 sur commande – Remorque chasse. ☎ 06.21.73.61.36.

🐾 10 cordes de bois. ☎ 06.69.67.48.24.

🐾 Machine à laver FAR, 5 kgs, chargement frontal, garantie jusqu'au 02/08/2012, servie 2 fois, neuve 200 €, vendue 130 €. ☎ 02.96.25.46.07.

🐾 Une table de cuisine en formica (1,20 X 0,80) avec 2 rallonges, 15 € – Une barrique 225 l + 2 clés + 1 entonnoir, 40 € – Un escabeau de peintre, 10 € - (le tout à débattre). ☎ 02.96.28.12.59/06.87.63.23.70.

🐾 GD SCENIC 5 places, modèle exception - 1.9 DCI - 130 ch - Année 10/2008 - 83 000 kms - 11 250 €. ☎ 06.74.28.92.42/02.96.25.48.10.

🐾 1 porte fenêtre coulissante en alu, double vitrage, 2 vantaux (2.76 X 2,50 m) - 600 € ; 1 escalier en bois exotique ¼ tournant neuf (hauteur 285) – escalier Bario 300/315 Touari D (acheté chez Lapeyre 1379 €) 850 €. ☎ 06.27.64.68.57.

DONNE : 🐾 Terre de remblai en grosse quantité. ☎ 02.96.25.89.41 HR.

🐾 Sommier à lattes (140 X 190) recouvert en tissus. ☎ 02.96.25.40.00 le soir.

DIVERS : 🐾 Jeune fille étudiante à Rennes, cherche voiture pour la ramener et l'emmener de Rennes à Loudéac ou La Motte pour le week-end (vendredi soir et lundi matin). Participerait aux frais de covoiturage. ☎ 02.96.25.46.75.

À LOUER : 🐾 Dans le bourg, appartement au rez de chaussée adapté pour personnes handicapées ou à mobilité réduite, 3 pièces (77 m²) dont 2 chambres, séjour, cuisine avec terrasse donnant sur jardin, parking fermé, cave. ☎ 06.88.05.34.87.

🐾 Centre bourg, proche école, maison F4, libre de suite. ☎ 02.96.25.45.75 HR.

🐾 Maison F4 (axe Loudéac Lamballe à Plouguenast) 3 chambres avec placard, chauffage électrique + cheminée, 2 garages, coin pelouse. ☎ 02.96.25.42.96/06.64.17.31.22.

🐾 T4, 86 m² - loyer : 453.84 € - ☎ 02.96.25.40.03.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES LA MOTTE :

Il reste des places pour l'activité « Baby-Gym » 5-6 ans le mercredi de 11 h 15 à 12 h à la salle Athéna.

De plus une nouvelle activité « accrosport » est proposée le mercredi de 14 h à 15 h pour les enfants de 7 à 9 ans.

S'inscrire en Mairie.

ASSOCIATION DO-IN QI GONG RELAXATION : Exercices Energétiques de Santé

Les cours sont assurés par Hélène LE BORGNE, Enseignante (Formation continue à l'Institut Européen de Qi Gong) à Loudéac 7 rue Pasteur, Bâtiment Vercel, salle 101 et 216. Le lundi à 20 h : 2 cours dont 1 pour les hommes ; Le mardi à 18 h ; Le jeudi à 10 h, 18 h 15 et 20 h ; Le vendredi à 10 h et 14 h 30

À l'école publique de Plouguenast le mercredi à 10 h et à 18 h 30.

Pratique corporelle simple et efficace à la portée de tous. Une méthode qui conduit en douceur, par la respiration, le mouvement et le souffle afin d'obtenir la santé physique et mentale, de gérer son stress d'une façon positive, de renforcer la confiance en soi et d'avoir une meilleure qualité de vie : équilibre corporel, prévention et soulagement des douleurs articulaires et musculaires, anti-âge, amélioration de la circulation sanguine, du sommeil, automassages, renforcement du système immunitaire et des organes ...

« Un art de vivre pour mieux vivre »

Possibilité de commencer les cours à tout moment de l'année. 2 séances d'initiation gratuites sont proposées. Cours à Loudéac tous les jours de la semaine. Cours d'une durée de 1 h 30.

Renseignements/inscriptions sur place ou par tél. 02.96.26.82.62 ou 06.30.13.00.17 - Email : hleborgnedo-in-relaxation@orange.fr

DISTILLATION : A LA MOTTE, le 26 septembre 2011. Rendez-vous le samedi 24 septembre 2011 à 12 h, à l'atelier public, pour inscription auprès de Marc Blanchard. ☎ 06.07.69.15.45.

COMMUNIQUÉ DES PROPRIÉTAIRES CHASSEURS DE LA BORDURE DU LIÉ :

distribution des cartes de chasse uniquement aux chasseurs présents le samedi 24 septembre au bar « Le Samba » à Plessala de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Pour les non propriétaires, se munir de l'attestation du droit de chasse avec le n° de la parcelle et la superficie signée du propriétaire. (Ce sera la seule journée de distribution de cartes.)

RÉUNION D'INFORMATION organisée par le Conseil Général, pour les candidats aux métiers d'assistant maternel et assistant familial, le 23 septembre de 14 h à 16 h, salle Providence (salles 3 et 4) – 36 rue de Moncontour à Loudéac.

L'AMICALE LAÏQUE vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 30 septembre 2011 à partir de 20 h 30, salle A (ancienne cantine) rue de Bel Air.

L'ordre du jour sera le suivant : Compte rendu et bilan 2010/2011 ; Mise en place des activités ; Renouvellement du bureau. Nous comptons sur votre présence.

MARIAGE : M. KERMEUR Yohann, avocat résidant à LA MOTTE, et Mlle RAULT Emilie, juriste, résidant à SAINT BRIEUC, domiciliés à RENNES. Le mariage a eu lieu le 10 septembre 2011 à SAINT BRIEUC.

8^{ème} Semaine de la Création d'Entreprise en Côtes d'Armor (Du

1^{er} au 8 octobre 2011)

Aux 4 coins du département, les partenaires de la création d'entreprise se mobilisent du 1 au 8 octobre pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations des porteurs de projets et futurs entrepreneurs.

Salons, rencontres avec des professionnels, ateliers, échanges avec des chefs d'entreprises seront au cœur de ces événements ouverts à tous et gratuits.

L'objectif est de permettre à tout futur créateur ou repreneur de rencontrer en un seul lieu et en quelques heures l'ensemble des structures qui peuvent l'accompagner quel que soit son profil et l'état d'avancement de son projet.

Professionnels locaux, structures d'accompagnement à la création d'entreprises, organismes financiers, réseaux d'experts (avocat, expert-comptable) seront à votre disposition pour vous informer, répondre à vos questions, vous orienter et vous accompagner dans votre projet.

Sont notamment associés à cet événement les établissements bancaires, les spécialistes de l'assurance, l'ordre des experts comptables, les chambres consulaires.

Loudéac Le 7 octobre de 9h à 17h

Salon de la Création d'Entreprise Maison de l'emploi et de la Formation Professionnelle 1 rue de la Chesnaie - LOUDEAC

Les BISTROTS MÉMOIRE du PAYS CENTRE BRETAGNE REPENNENT





Les Bistrots Mémoires permettent aux personnes malades d'Alzheimer et pathologies apparentées et leurs proches de se réunir, pendant 2 heures, pour échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue.

C'est un moment privilégié où chacun découvre qu'il est possible de s'entraider et d'échanger des infos sur les aides qu'ils reçoivent et ou les astuces qu'ils mettent en place au quotidien, pour faciliter la vie du malade. Ce lien social indispensable et agréable se déroule dans le respect des personnes et de l'anonymat.

Les bistrots Mémoires auront lieu : à partir de 14h 30 à :

Saint Thélo Le perroquet vert - Le Bourg	le mardi 4 octobre 2011 le mardi 3 janvier 2012 le mardi 3 avril 2012
Saint Maudan Restaurant - Rue Principale	Le mardi 8 novembre 2011 Le mardi 7 février 2012 Le mardi 15 mai 2012
Saint Jacut du Mené Aux cafés des Amis	Le mardi 6 décembre 2011 Le mardi 6 mars 2012 Le mardi 5 juin 2012





REMERCIEMENTS

Les familles MOY RENARD DENOUL remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence aux obsèques et par leur témoignage de sympathie lors du décès de Alexandre MOY.

ANIMATIONS / FÊTES

RÉSULTATS DE LA FÊTE DES CHASSEURS des 3 et 4 septembre :

Samedi : (15 doublettes)	1°) Le Narval Bar – Trévé 2°) William et Laurent
Dimanche matin (20 pen eus-pen)	1°) Yann Quelven 2°) Paul Tanguy 3°) Eric 4°) Fernand
Dimanche après midi (17 doublettes)	1°) Eric et Frédo 2°) Kévin et Benoît 3°) Sylvia et Michel 4°) Paul et Fernand



Le challenge André JAN a été gagné par Yann Quelven

Panier garni : 10,685 kgs remporté par Yoann ALLOCA.

Palet :

Homme : 1° ex aequo Antoine Coatenelle (Rostrenen) ; 1° ex aequo Mickael Prisé (La Motte) ; 3°) Pierre Le Goff (Plémet)

Femme : 1°) Valérie Lamoureux (La Motte)

Enfants : 1° ex aequo) Goulven Créhan (La Motte) ; 1° ex aequo) Michel Rio (Ploufragan) ; 3°) Françoise Rio (Ploufragan)

LOTO

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011
SALLE ATHENA
20 HEURES

Sélectionné et animé par L-B Animation

2 bons achat 400 € ; 1 bon achat 200 € ; 1 bon achat 150 € ;

1 bon achat 110 € ; 2 bons achat 100 € ; 1 bon achat 90 € ;

1 bon achat 75 € ; 6 bons achat 50 € ; 6 bons achat 35 € ;

6 bons achat 30 € ; 2 séries alimentaire ; 1 série gourmande ;

2 séries corbeilles de fruits

Buvette - Café - Chocolat - Crêpes - Gâteaux - Casse-croute

(Ouverture des portes à 18 h)

Organisation Comité des Fêtes

Le carton 3 €

Les 3 cartons 8 €

Les 7 cartons 15 €



SAMEDI 8 OCTOBRE
Potée dansante

Salle Athéna
Soirée dansante

Possibilité plats à emporter à partir de 19 h

Enfants : 5 € Adulte : 10 €

Org : APEL Ecole Notre Dame de Lourdes

CLASSE 1 : Les retrouvailles auront lieu le **dimanche 27 novembre**. Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation par manque d'informations sont priées d'excuser l'équipe organisatrice. C'est avec plaisir que nous les accueillerons : renseignements et inscriptions au 02.96.25.47.85 ou au 02.96.25.45.04

ACTIVITES SPORTIVES

FOOTBALL ASM : **Dimanche 25 septembre** : L'équipe A se déplace à Erquy, délégué : M. Névo ;

L'équipe B se déplace à Plumieux, délégué : D. Tréman ; L'équipe C reçoit Saint Connec, délégué : L. Radenac.

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Cabinet Infirmier de La Motte

Composez le 15

☎ 06.42.36.12.81

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

- « Bel Air » - LA MOTTE

Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

Taxi

Hémonic

- « Bel Air » - LA MOTTE

Pompiers

Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert de

9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 à la maison du développement 6, bd de la Gare à Loudéac

☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

☎ 02.96.28.27.05

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

Energies Demain. (votre partenaire pour l'amélioration et l'adaptation d'un logement) : 2^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h à l'accueil logement et 4^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h à Plémet.

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (Conseil en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDE de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardi matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac

☎ 02.96.25.01.42



4/6 bd de la Gare
B.P. 246
22602 Loudéac
Cedex